

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2018

NUMERO 44

SOMMAIRE :

- **Mot du maire** 2
- **Etat civil** 3
- **Actualités municipales** 4
 - Budget
 - Travaux dans la commune
 - Projets 2018
 - Informations diverses
- **Vie du village** 11
 - Règles urbanisme
 - Stationnement
 - Ecole
 - Bibliothèque
 - Paroisse
- **Associations** 14
 - Club de l'amitié
 - Sou des écoles
 - Les « petits gourmands »
 - Les « Chambons »
 - Mico-crèche les Minis-Pouces
 - Peinture
- **Informations pratiques** 19

La Gazette d'UNIAS



MOT DU MAIRE

Chères Uniassiennes, chers Uniassiens,
Par ce bulletin de début d'année, je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, de santé pour vous et vos familles ainsi que la réussite dans vos projets et le bien-être au sein de notre commune. J'ai une pensée envers ceux qui nous ont quittés ainsi que pour ceux qui souffrent, touchés par la maladie ou la précarité.

Je souhaite à nos associations la vitalité et l'accomplissement de leurs projets afin de tisser les liens au sein de notre commune et au-delà. L'investissement personnel est nécessaire au cœur de notre ruralité. Il serait vraiment dommage que le Foyer Rural (comité des fêtes) soit déstabilisé par manque de bénévoles ; ne devenons pas un village dor-toir. Je souhaite qu'il organise prochainement une assemblée extraordinaire afin de reprendre un nouvel élan grâce à vous. La municipalité reste présente à vos côtés. J'ai pu constater la mobilisation des parents du R.P.I. avec les diverses associations et les enseignants lors de la kermesse de l'école : je vous félicite.

Nos réalisations sont pointées plus loin dans ce bulletin. Vous les avez constatées, subies parfois par des contraintes et je pense appréciées maintenant. Nos projets :

- le remplacement des battants des cloches de l'église qui risquent de les endommager
- le réaménagement des toilettes à la mairie avec le déplacement des archives
- la reprise du crépi sur une façade de la mairie menaçant de tomber chez un particulier
- la réfection du chemin du cimetière avec la Communauté d'Agglomération
- L'installation d'une climatisation dans les locaux de la micro-crèche



Je remercie les élus et élus pour leur implication à mes côtés ainsi que tout le personnel communal pour leur motivation quotidienne.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2018

Jean-Paul BOYER

ETAT CIVIL

CARNET GRIS

DELATTRE Bernadette, épouse ROUSSE,
le 30/05/2017, domiciliée à Unias

FREYSSINET Marie, épouse LINOSSIER,
Le 09/06/2017, domiciliée à Veauche



JUST MARRIED !



Le 8 juillet 2017

SERVONNAT Clément
et DUPHENIEUX Elisa

Le 29 juillet 2017

SASSATELLI Damien
et BONNET Sandra

JUST BORN !

Ethan André Daniel
FARJON

Né le 29 janvier 2017

chez Mickaël FARJON
et Coralie THIOLIER

Emmy Jeanne
SCHREIBER

Née le 24 février 2017

chez Mickaël SCHREIBER
et Julie VICENTE

Ambre Marie Séverine
COURT PRIMET

Née le 8 juin 2017

chez Romuald COURT
et Constance PRIMET



Le petit Ethan

Clément Tristan
LATOURE

Né le 24 octobre 2017

chez Pascal LATOUR
et Sophie LARDY

Diego Philippe Charles
GRANJON

Né le 14 novembre 2017

Chez Pauline Céline
Petra GRANJON

Gabin Noël Joseph
BRANCATO

Né le 22
novembre 2017

Chez Joseph
BRANCATO et
Monia CHAVAND



Gabin, avec ses 2 frères Antonin et Benoît.

Enzo DUFFRAISSE

Né le 2 décembre 2017

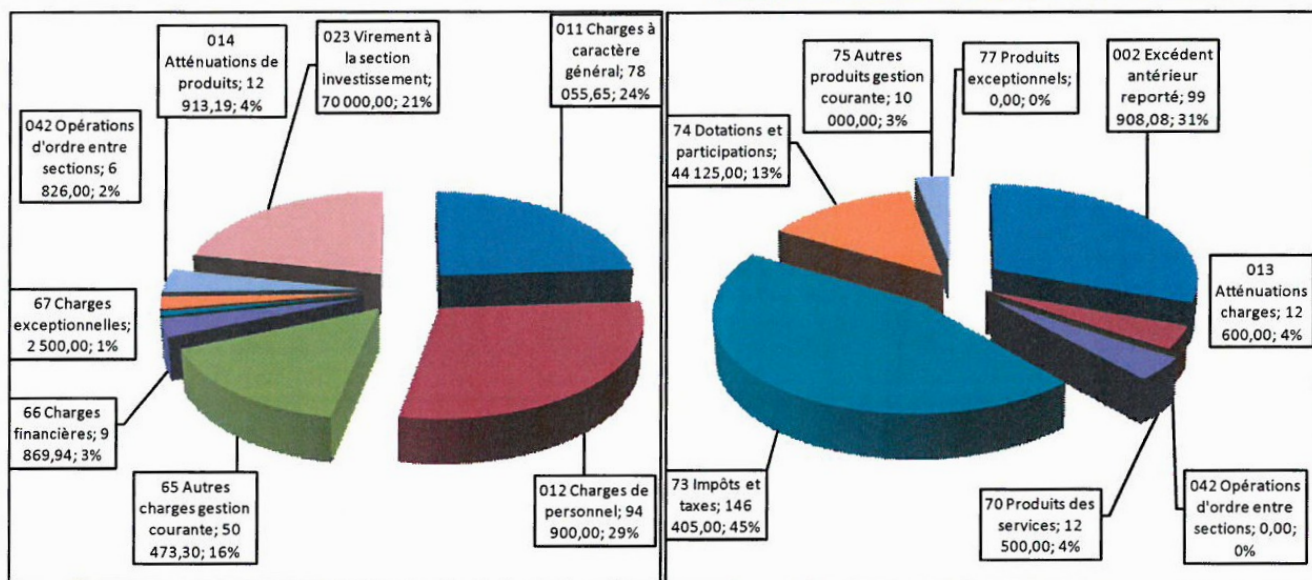
Chez Thierry DUFFRAISSE
et Aurélie BAYLE

Budget 2017

BUDGET/FINANCE 2017

VOTE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre Dépenses	Montant	%	Chapitre Recettes	Montant	%
011 Charges à caractère général	78 055,65	23,98%	002 Excédent antérieur reporté	99 908,08	30,69%
012 Charges de personnel	94 900,00	29,15%	013 Atténuations charges	12 600,00	3,87%
65 Autres charges gestion courante	50 473,30	15,50%	042 Opérations d'ordre entre sections		0,00%
66 Charges financières	9 869,94	3,03%	70 Produits des services	12 500,00	3,84%
67 Charges exceptionnelles	2 500,00	0,77%	73 Impôts et taxes	146 405,00	44,97%
042 Opérations d'ordre entre sections	6 826,00	2,10%	74 Dotations et participations	44 125,00	13,55%
014 Atténuations de produits	12 913,19	3,97%	75 Autres produits gestion courante	10 000,00	3,07%
023 Virement à la section investissement	70 000,00	21,50%	77 Produits exceptionnels	0,00	0,00%
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	325 538,08	100,00%	RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	325 538,08	100,00%
			RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	



BUDGET/FINANCE 2017

VOTE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre Dépenses	Montant	%	Chapitre Recettes	Montant	%
001 Solde d'exécution d'inv.reporté	57 760,58	18,10%	001 Solde d'exécution d'invest. Reporté	0,00	0,00%
16 Remboursement d'emprunts	87 230,76	27,34%	021 Virement de la section de fonctionnement	70 000,00	21,94%
20 immobilisations incorporelles	2 917,50	0,91%	040 Opérations d'ordre entre sections	6 826,00	2,14%
41 Opérations patrimoniales	3 439,75	1,08%	041 Opérations patrimoniales	3 439,75	1,08%
204 subventions d'équipements versées	10 000,00	3,13%	10 Dotations fonds divers Réserves	77 805,58	24,38%
			13 Subventions d'investissement	86 017,30	26,96%
21 immobilisations corporelles	157 740,04	49,43%	16 Emprunts et Detes assimilées	75 000,00	23,50%
DEPENSES REELLES d' INVESTISSEMENTS	319 088,63	100,00%	RECETTES REELLES d'INVESTISSEMENTS	319 088,63	100,00%
			RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT	0,00	

Travaux dans la commune

Finalisation du COCA (Contrat Communal d'aménagement)



Réalisation du chemin piétonnier

2017 aura vu la finalisation du COCA (Contrat communal d'aménagement) :

- Tout d'abord par la réalisation du chemin piétonnier reliant le bourg au quartier de la goutte.

- Puis, avec les travaux sur la départementale et la mise en place du dernier ralentisseur à l'entrée Nord du bourg (construction retardée du fait des travaux d'assainissement).

Avec ces différents aménagements de régulation, la vitesse imposée aux véhicules dans la traversée du bourg d'UNIAS se rapproche du souhait des habitants, même si des excès moins nombreux sont toujours constatés.

Enfin toujours dans le cadre du coca c'est la réfection en septembre de la croix du VENET par l'entreprise Art et Techniques de la pierre de SAVIGNÉUX. Tout le monde peut apprécier la qualité de cet ouvrage, pour l'histoire les pierres de taille en granit constituant le socle de cette croix ont été fournies par la commune ; elles proviennent de l'ancien pont de la goutte et auraient pour origine des carrières aujourd'hui abandonnées qui se situaient à MOINGT le long du Vizézy .



Croix du Venet

Le pont sur la Goutte



Pont sur la Goutte

Autres travaux de voirie qui se sont finalisés sur 2017 et qui améliorent également la sécurité, ce sont la reconstruction du pont sur la goutte avec un passage protégé réservé aux piétons ainsi que le reprofilage de la départementale à l'entrée sud du bourg. Ces travaux ont été financés entièrement par le département pour 225 000€.

Nouveau « stop »

En décembre a eu lieu la réfection des marquages au sol et la mise en place d'une nouvelle signalisation STOP au carrefour entre la route des Roches et la route des Muriers.



Station d'épuration

Les travaux relatifs à l'assainissement, conduits par la communauté d'agglomération LOIRE FOREZ, sont aujourd'hui terminés. Une nouvelle station d'épuration située à la sortie Nord de l'Hôpital Le Grand est en fonctionnement depuis septembre, elle traite les eaux usées de trois communes L'Hôpital le Grand, Craitilleux et UNIAS avec une capacité de 2900 habitants.

L'installation mise en œuvre est une **station d'épuration de type boues activées** permettant un traitement poussé des principaux polluants (matière organique, azote et phosphore). Les boues produites par l'installation sont compostées sur lits plantés de roseaux et valorisées en agriculture.

Sur notre commune ces travaux ont consisté en la déconstruction de notre ancienne station d'épuration qui datait de 1971 qui n'était plus aux normes, et en la réalisation d'un poste de refoulement enterré (voir photos) par une conduite étanche.

Les eaux usées d'Unias sont à présent refoulées à l'Hôpital le Grand par une conduite de 2KM 500 de longueur avec passage en forage sous l'autoroute et un débit de 18 m³/h.

Poste de refoulement sous terre



Poste de refoulement sous terre



Poste de refoulement extérieur

Aménagement cimetière

Une rénovation du cimetière a commencé cette année par la plantation de quatre cyprès et d'un pin parasol.

Le nouveau règlement du cimetière est affiché à l'entrée.

Pour l'année 2018, une étude sera faite pour continuer cette rénovation : réfection des allées, gazonnage, portail, mur de clôture.

L'accès au cimetière est prévu par le goudronnage de la voie.



Nouveautés...

Véhicule

Dans la commune vous avez vu un véhicule de pompiers circuler, la municipalité en a fait l'acquisition à la suite de la mise en réforme par le SDIS 42 d'une partie de son parc. Il sert à l'employé communal pour les nombreuses missions qui lui sont attribuées.



Employé



Monsieur BONNAIRE PELLISSIER Steve est notre nouvel employé communal depuis le 1^{er} mars 2017. Il est diplômé en aménagement espace vert, parc et jardin spécialités gazon. Sa mission est l'entretien de la commune. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Projets 2018

Station de reminéralisation de l'eau

Station de reminéralisation de l'eau potable : Maître d'ouvrage S.M.B.(Syndicat Mixte du BONSON

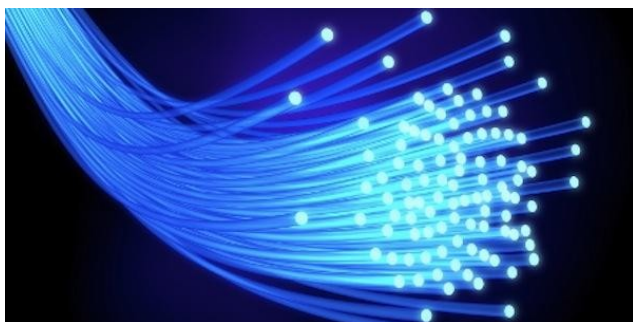
Cette station permettra d'améliorer la qualité des eaux distribuées au robinet. Plusieurs traitements sont prévus en ce sens, le contrôle de la qualité de l'eau en sortie de cette station sera fait de manière permanente, ce qui n'est pas le cas actuellement.

- Le marché est attribué à la société SAUR dont l'antenne pour notre région est à MONTROND les BAINS et pour un montant de 726 000€ . Subventionné 20% par le Conseil Départemental et 45% Agence de l'Eau Loire Bretagne

- La maîtrise d'œuvre au cabinet :I.R.H.

Vu la proximité de l'église, le conseil municipal a eu à se prononcer sur les contraintes d'intégration paysagères de ce nouveau bâtiment .Les hauteurs maximales des toitures ainsi que l'aspect des couvertures en tuiles ont fait l'objet d'une modification du projet initial .

Ce chantier devrait débuter en tout début 2018 sans causer de gêne aux riverains ,l'accès se faisant par le parking sous la salle des fêtes.



Le THD 42 (Très Haut Débit)

Une première tranche de travaux s'est déroulée cette fin d'année 2017 sur notre commune et la fibre optique en provenance de Craitilleux en aérien est arrivée jusqu'à UNIAS. Il reste à réaliser les connexions individuelles des habitations dont 181 ont été recensées sur notre Commune.

La mise en service est prévue début d'année 2018, les habitants seront informés en temps voulu des modalités pratiques de cette nouvelle connexion au cours d'une réunion publique.

Ces travaux sont financés par la communauté d'agglomération LOIRE FOREZ, la région Rhône Alpes auvergne, le département de la Loire ainsi que le SIEL (syndicat intercommunal d'énergie de la Loire qui en assure la maîtrise d'œuvre).

Informations diverses

Prévention cambriolages

Voici un message de la gendarmerie adressé aux habitants...



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES DE RÉSIDENCES : LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le

groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences.

Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur
- évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.



Carte Nationale d'Identité

Suite à l'arrête préfectoral du 22 février 2017. Depuis le 21 mars 2017 et dans le département de la Loire, les demandes de cartes nationales d'identité, comme les demandes de passeports, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après : Andrézieux-Bouthéon - Balbigny- Boën - Bourg argental - Le Chambon Feugerolles - Charlieu - Le Coteau - Feurs - Firminy - La Grand Croix - L'Horme - Montbrison - Noirétable - Pélussin - Renaison - Riorges - Rive de Gier - Roanne - Roche la Molière - St-Bonnet le Château - St-Chamond - St-Etienne - St-Galmier - St-Jean Bonnefonds - St-Just st-Rambert - Sorbiers - Veauche - Villars.

L'utilisateur peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte d'identité (il n'aura pas à renseigner le formulaire papier au guichet de la mairie). Il devra créer un compte personnel sur le site : predemande-cni.ants.gouv.fr

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et l'utilisateur se rend ensuite à la mairie équipée d'un dispositif de recueil (voir liste ci-dessus), muni de ce numéro de pré-demande.

Donc à partir du 21 mars la Mairie d'Unias ne pourra plus recevoir les demandes de CNI, il faudra vous adresser à une de ces communes (ci-dessous).

Pour info : Veauche 04 77 36 82 82 St-Galmier 04 77 52 74 00

PACS

Nous vous informons que depuis le 1er novembre 2017, la gestion des PACS est assurée par l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune.

Qui peut conclure un PACS :

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs,
 - ne doivent pas être mariés ou pacsés,
 - ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs,
 - doivent être juridiquement capables (un majeur protégé peut se pacser sous conditions),
- peuvent être Français ou étrangers (toutefois si le couple vit à l'étranger, le PACS ne peut être conclu devant le consulat français que si un des partenaires au moins est Français).

Pièces et documents à fournir par les partenaires :

- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ou de tous autres documents officiels délivrés par une administration publique.
- Extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation datant de moins de 3 mois

La convention de PACS : les futurs partenaires doivent produire devant l'officier d'état civil une convention de PACS . Cette convention doit être rédigée en français et être signée par les 2 partenaires.

La convention peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS. Elle doit au minimum obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le PACS :

« *Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions des articles 515-1 à 515-7 du code civil.* » (possibilité d'utiliser le formulaire cerfa n°15726*02).

Déclaration conjointe de PACS formalisant la volonté des partenaires d'organiser leur vie commune. (cerfa n°15725*02)

L'enregistrement du PACS en Mairie se fait sur RDV

Vous trouverez les documents : convention type de PACS et la déclaration conjointe sur notre site internet : www.commune-unias.fr



Recensement citoyen : à 16 ans, passez au recensement !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire. Pour cela, le jeune doit se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport), d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Suite à cette démarche, une attestation de recensement lui sera délivrée. Elle est indispensable pour participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Ce document et le certificat de participation à la JAPD sont ensuite nécessaires pour se présenter à des examens et concours publics tels que le permis de conduire (et pour s'inscrire à la conduite accompagnée), le baccalauréat, un CAP... à l'âge de 18 ans, les jeunes ainsi recensés seront alors automatiquement inscrits sur les listes électorales.

Civisme et bon sens... pour respecter ses voisins !

Par civisme ou bon sens, chacun de nous doit contribuer à améliorer notre cadre de vie, respecter l'environnement et son voisinage.

Haies : les propriétaires riverains de voies ou trottoirs sont tenus de tailler les haies afin qu'elles n'envahissent pas et ne créent aucune gêne ou aucun danger.

Bruits : Les travaux de bricolage et jardinage faisant appel à des équipements pouvant occasionner une nuisance sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses... sont autorisés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Ecobuage : Il est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental de faire brûler les déchets verts (herbes issue de la tonte de pelouse, feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage ou taillage...) au risque de s'exposer à une amende de 450€.

Fossés : afin d'éviter que les fossés ne se bouchent, entraînant ainsi des risques d'inondation en aval, par civisme et par bon sens, les résidus de tonte de pelouse ou de taillage ne doivent pas être déversés dans les fossés. Pour se débarrasser de ces déchets verts, nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition à Savigneux, Montrond les bains et Saint Just saint Rambert.



Chiens Dangereux : Tout les propriétaires de chiens de catégorie 1 ou 2 (exemple : pit-bulls, American Staffordshire terrier, Rottweiler...) sont tenus de se rendre en mairie pour déclarer le chien.

**ATTENTION
AU
CHIEN**

Nous vous rappelons que ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse sur la voie publique.

Si le propriétaire n'est pas en mesure de fournir les pièces qui peuvent lui être demandées (exemple : permis de détention, test comportementaliste...) les maîtres s'exposent à une amende, d'éventuelles mesures de placement du chien, pouvant aller jusqu'à l'euthanasie du chien.

Règles d'urbanisme à respecter

Pour tous travaux ou pour modifications de construction et de destinations de locaux, une déclaration préalable, voire un permis de construire, doit être déposé en mairie.

Ceci comprend : démolition, extension, modification de façade, toiture, ravalement, clôture, piscine, hangar, abri de jardin...

Il est recommandé de se conformer à ces obligations afin d'éviter tout contentieux.

Stationnement

Il est rappelé aux habitants que les zones de stationnement interdit doivent être respectées : goulot d'étranglement du centre bourg, entrées d'habitations, trottoirs.

Une demande a été faite auprès de la Gendarmerie pour avoir des passages fréquents de contrôle et verbalisation en cas de non respect.

Ecole

Cette année, le cirque interviendra à Unias pour le plaisir de tous les élèves de l'école maternelle. En effet, dans le cadre du projet, « *Pratiquer une activité des arts du spectacle vivant* », l'école a fait appel au cirque **Piccolino** qui installera son chapiteau, au stade, en mai 2018. Les enfants s'entraîneront sur une semaine environ pour présenter un spectacle aux parents.

De plus, une sortie cirque est aussi au programme, en janvier 2018. Les enfants se rendront à Saint Etienne pour découvrir le spectacle du cirque de Saint Petersburg.

En attendant, pour préparer les fêtes, les élèves des trois classes se sont transformés en petits pâtisseries, le temps d'une matinée, le mardi 19 décembre, pour confectionner des friandises de Noël. Miam !!!!



Bibliothèque

Pour la bibliothèque, en cette année scolaire 2017-2018, le fonctionnement est le suivant:

- Le lundi matin de 9h à 11h, les élèves de moyenne section, de grande section et de CP sont accueillis avec l'aide d'une maman. Ils empruntent 2 livres tous les 15 jours et on leur lit une histoire.



- Le mercredi matin de 10h30 à

11h30, c'est au tour des enfants de petite section de venir à la bibliothèque.

- Le jeudi matin de 9h30 à 10h30, ouverture avec passage de la navette d'échanges, tous les 15 jours.

- Le vendredi soir de 17h30 à 18h30, plus particulièrement pour les adultes.

Un grand merci aux bénévoles qui participent à ce travail et à ces animations, en particulier Mesdames CHAMOURET et MONTELMARD ainsi qu'aux mamans qui aident pour l'école, notamment Mesdames PASCAL, VIRICEL BAYARD, DE OLIVEIRA, CAZE.

Bien sûr, nous recherchons toujours d'autres bonnes volontés pour nous aider et améliorer encore les horaires d'ouverture.

Grâce à la communauté Loire-Forez, nous avons acquis cette année, pour 618 Euros, 50 livres neufs dont 14 albums enfants. Il nous reste à finir de les couvrir et de les équiper pour les proposer au prêt.

Le responsable, Alain DETRAS.

Paroisse

L'Association de la paroisse Saint Joseph des bords de Loire se réjouit de pouvoir communiquer dans le bulletin municipal de la commune d'Unias, une des 14 communes de la paroisse.

Cette année, de nombreux enfants de la commune sont inscrits en Eveil à la foi (0-4 ans) (5-7 ans) et au catéchisme. De plus des collégiens et lycéens participent au « pôle jeunes » et certains préparent la confirmation.

Nous avons la chance d'être encore 3 prêtres au service de la paroisse Saint Joseph des bords de Loire : Jean-Baptiste CHAUSSY curé, Sébastien GARDE et Yves MATHONAT.

A la maison paroissiale à Montrond-les-bains, un accueil est proposé les matins, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le vendredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30. C'est là que vous pouvez vous renseigner ou inscrire baptêmes, mariages....

Maison Paroissiale, au 145 de la rue de l'église.
tel 04 77 54 41 26 mail par.st.joseph@wanadoo.fr

Localement, pour l'année 2017, nous avons eu la peine de perdre la personne relai, Madame Bernadette Rousse. Ici je veux la remercier pour le lien qu'elle a fait jusqu'à la fin, entre la commune et la paroisse.

Puisque ce bulletin municipal vous rejoint début 2018 : à toutes et à tous, bonne et heureuse année.

Père Jean-Baptiste CHAUSSY

ASSOCIATIONS

Club de l'amitié

L'année 2017 se termine avec 27 adhérents très motivés qui ont participé à toutes les activités proposées que voici : les Rois le 5 janvier, les Bugnes le 16 février, le Pique-nique au stade le 25 juin, la Sortie annuelle le 16 septembre à la brasserie de l'industrie, le Repas de Noël (repas saucisses) associé avec le Foyer Rural le 10 décembre.

Un grand merci au Conseil Général pour l'invitation au Zénith de St-Etienne pour le spectacle le Temps des Copains le 12 octobre.

Pour 2018, l'adhésion au Club reste inchangée soit 10€sous enveloppe dans la boîte du Foyer Rural vers la Mairie ou au Club le jeudi : le 1^{er} de l'année sera le 4 janvier à 14h30 et ensuite tout les 15 jours !



Les rois le 5 janvier 2017



Les bugnes, 16 février 2017



Sortie annuelle, 16 septembre 2017



Repas saucisses, 10 décembre 2017

Calendrier des manifestations à venir :

Jeudi 15 février 2018 :
Bugnes

Samedi 15 septembre 2018 :
Sortie Club

Dimanche 9 décembre 2018 :
Repas saucisses

Le Sou des écoles

Bureau

L'année scolaire a démarré pour le Sou des écoles du R.P.I. L'Hôpital le Grand/Unias avec un bureau inchangé : Monia CHAVAND BRANCATO : Présidente—Angélique DUPLAY : Vice-présidente—Céline BRANCATO : Trésorière—Linda GOUILLOUD : Vice-trésorière—Aurélia DEGRUEL : Secrétaire—Céline MERLE: Vice-secrétaire

Quelques personnes sont, à notre grand plaisir, venues renforcer l'équipe des membres actifs.

Manifestations 2016-2017

Durant l'année 2016-2017, les différentes actions menées ont permis de financer de nombreuses activités pour un budget de près de 8500 euros avec notamment des sorties au théâtre, au planétarium, à la biennale du design, au musée d'Arts et d'Industrie, la souscription de licences sportives « USEP », des ateliers de construction à l'occasion de Noël, l'achat de matériel pour les classes ou pour les cours de récréations...

Dans le but de continuer nos actions d'une manière la plus efficace possible, un questionnaire a été diffusé et les retours constructifs des parents nous aideront à réfléchir pour prolonger ou modifier nos actions.



Projets 2017-2018

Cette année devrait se voir particulièrement riche en activités avec notamment deux évènements importants et marquants pour les enfants :

Le premier concerne les maternelles et les CP : Un cirque prendra place près de l'école pendant une semaine, des activités seront proposées par des artistes et au terme des ateliers, un spectacle sera joué par les enfants.

Le second évènement concerne les plus grandes classes (CE1, CE2, CM1, CM2) qui devraient partir 3 jours en classe transplantée. Cet évènement s'intègre dans notre projet global de permettre à chaque enfant de faire un voyage de plusieurs jours une fois dans sa scolarité. Cela ne serait pas possible sans la volonté et la disponibilité des enseignantes et enseignants que nous remercions.

Afin de réduire au maximum l'impact financier pour les familles, le « Sou » anticipe ces charges exceptionnelles par une provision chaque année sur les recettes et la recherche continue de nouveaux financements. C'est ainsi que nous avons par exemple réalisé cette année une vente de brioche en porte à porte dans le village. Le résultat a été très positif avec de nombreux volontaires (parents et enfants) pour cette distribution conviviale au contact des habitants accueillants et généreux.

Nous renouvelons nos remerciements également envers l'équipe enseignante, les parents bénévoles qui donnent de leur temps lors des manifestations, les entreprises locales qui ont participé aux lots pour le Loto ainsi que la mairie de l'Hopital le Grand et d'Unias dont les subventions permettent de valider certains projets.

Rappel : pour obtenir un maximum d'info, suivre notre actualité, voir quelques photos et ajouter des commentaires (d'encouragement si possible :-)) connectez-vous sur <https://www.facebook.com/soudecoleslhopitallegrandunias42>.

Calendrier des manifestations à venir :

Samedi 24 février 2018 : Carnaval

Samedi 24 mars 2018 : Soirée dansante

Samedi 23 juin 2018 : Kermesse

Les petits gourmands

A l'ère du numérique !

La dématérialisation des tickets de cantine s'est mise en place depuis la rentrée scolaire de septembre 2017.

En plus d'un gain de temps et d'organisation plébiscités par les parents, ce nouveau service permet à chacun de réserver à distance, de manière simple et ludique, les repas des enfants scolarisés au RPI d'Unias et de l'Hôpital Le Grand. Plus besoin de se présenter aux permanences, une simple connexion internet suffit.

Les familles cochent ou décochent les jours selon leurs besoins, en temps et en heure pour la commande de repas de leurs enfants, en ayant préalablement crédité leur compte par le biais d'un paiement sécurisé.

Au fil de l'année apparaitront également sur le site les différentes informations et actualités relatives au fonctionnement de la cantine, comme par exemple les repas de Noël qui se sont déroulés **Lundi 18 décembre 2017 pour les enfants de l'Hôpital le Grand et le Mardi 19 décembre 2017 pour les enfants d'Unias.**

Nous remercions les Mairies, les cantinières et tous les parents bénévoles qui nous ont soutenus dans cette démarche qui n'aurait pu voir le jour sans leur soutien.



Centre de loisirs les Chambons

C'est avec grand plaisir que comme tous les deux ans la commune d'Unias a accueilli le centre de loisirs du mois de juillet.

Les enfants étaient répartis en quatre tranches d'âge, 3-5 ans, 6-7 ans, 8-10 ans et préados.

Ils ont été à la découverte de personnages réels ou imaginaires.

Avec comme temps fort les sorties hebdomadaires et un mini camp à Saint-Just Saint Rambert autour de la découverte du patrimoine Forezien.

Le mini séjour a été le démarrage de notre projet culturel de l'année 2017-2018 qui sera le fil rouge des mercredis et des vacances scolaires.

Les enfants ont ainsi pu aller visiter une jasserie et Montrond-les-Bains.

Le grand changement de cette rentrée, c'est l'arrêt des TAP sur la commune.

Suite à des questionnaires l'association s'est rendue compte que cela ne correspondait pas aux attentes des habitants.

Désormais les enfants scolarisés à Unias se rendent à L'Hopital-le-Grand pour faire 30 minutes de TAP.

Ils sont plus de 25 enfants à participer, sur le cycle de janvier à février, ils pourront profiter de l'encadrement d'un intervenant extérieur sur le thème de la Pédagogie Montessori.

L'équipe des Chambons accueille toujours les enfants pour le périscolaire, les mercredis, le secteur préados et ados.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir l'équipe et les différentes activités.

Nous avons de plus en plus d'Unassiens présents sur l'ensemble des secteurs.

Centre de Loisirs Intercommunal "Les Chambons" - Tél. : 09 80 47 03 51

Mail. : leschambons42210@gmail.com



Micro-crèche « Les mini-Pouces »

Depuis 2011 l'Association propose ses services aux familles pour la garde de leurs enfants. Nous maintenons également les rencontres avec la classe de Petite Section d'Unias de Mme Roch mise en place cela fait maintenant trois ans ceci facilitant la rentrée scolaire des futurs écoliers pour la rentrée de Septembre.

Nous faisons plein de choses avec nos petits loulous : on jardine, on cuisine, on peint et nous avons même cuisiné et goûté diverses spécialités de pays pour la semaine du goût. Le mercredi 20 décembre nous avons proposé un conte de Noël aux enfants suivi d'un goûter partagé avec les familles et sans oublier la présence du Père Noël pour gâter nos petits bambins !! (encore merci à la municipalité d'Unias pour le prêt de la salle)

La bonne humeur est toujours au rendez-vous à la micro-crèche avec le dynamisme de l'équipe toujours en quête d'idées pour de nouvelles activités à proposer à nos loulous et bien sûr qu'ils ramènent avec fierté à leurs parents.

Trop bien de jardiner !!



On cuisine hum on va se régaler à midi !!



Chouette activité peinture !!



Une petite lecture pour les plus grands et des jeux pour les plus petits !!



Certains pays étaient à l'honneur pour la semaine du goût !!



**Micro-crèche intercommunale Unias/L'Hôpital le grand
« Les Mini-Pouces », située 61 centre bourg à Unias.
Micro-crèche « Papillons et Coccinelles », située Lieu-Dit Azieux à Précieux
Horaires : 7h00 à 19h00
Jours d'accueil : Lundi au vendredi
Fermeture : 3 semaines en août, 1 semaine aux vacances de printemps
et une semaine entre Noël et le jour de l'an.
Contact : Mme Chevrot 06 21 09 37 31**

Peinture

L'atelier regroupe actuellement huit adhérents.

Les cours sont toujours assurés par P.Bonnefoy.

Nous nous réunissons tous les mercredis de 17H à 19H.

Une exposition groupée est envisagée pour l'année 2018. La date n'est pas encore définie.

Si vous êtes intéressés vous pouvez venir sur les plages horaires des mercredis ou téléphoner au 06.95.02.84.86.

Nous remercions la municipalité qui met sa salle à notre disposition.



QUELQUES INFOS...

Mairie

Horaires :des permanences :

Lundi 9h à 12h

Mardi 9h à 12h

Vendredi 13h30 à 16h30

Tél : 04 77 54 43 59

Mail : mairie-unias@wanadoo.fr

Info salle des fêtes

D'une capacité de 80 personnes, la salle des fêtes se loue aux tarifs suivants :

Pour les habitants d'Unias la location est de 300€ et pour les personnes extérieures, la location est de 500€.

Réservation auprès de la mairie.

Site

Pensez à consulter le site internet d'Unias et retrouvez-y les informations utiles sur le village...

www.commune-unias.fr

Vous avez des photos ou des articles de diverses manifestations de notre village ? Vous avez de jolies photos d'Unias ?

Contactez la mairie d'Unias afin de partager vos petits trésors sur notre village...

C'est grâce à l'implication de chacun que notre bulletin sera plus vivant !

INFOS PRATIQUES

Infos en vrac...

LIVRAISON DU PAIN: Boulangerie Rivollier à Boisset – Jours de passage : Mardi – Mercredi
- Jeudi et samedi aux alentours de 11h. Tél : 04 77 54 46 96

PÂTISSERIE DUPIN A SAVIGNEUX : 04 77 58 53 28 Tous les 15 jours le jeudi et samedi matin

PAROISSE SAINT JOSEPH DES BORDS DE LOIRE : Père J.B. Chaussy.
Angélus - 19 Rue de l'Eglise - 42210 Montrond-les-Bains – Tél : 04 77 54 41 26 – 09 79 35 83 90
Messe 1^{er} dimanche de chaque mois à Unias à 9h et le 2^{ème} mercredi du mois à 18h30.

ÉCOLES (RPI) Unias / Hôpital-le-Grand :
Directrice Mme CHASSELIN : 04 77 54 58 58. Présente à Unias le mardi matin.

NOURRICES AGREES : liste disponible en mairie

A NOTER

Déchetteries

SAVIGNEUX : (Lieu dit La Loge – Route de Précieux)
Tél. 04 77 58 78 69

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14 h à 18h
Pour la période estivale (du 1^{er} avril au 31 octobre)
Le samedi en continu de 9h à 18h

MONTROND LES BAINS : (Plancieux – Route de Marclopt)
Tél. 04 77 94 52 69

Horaires d'ouverture du 1^{er} Avril au 31 Octobre :

Le lundi : de 14 h à 18 h

Du mardi au samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche : de 10h à 12h

Horaires d'ouverture du 1^{er} Novembre au 31 Mars :

Le lundi : de 14 h à 17 h

Du mardi au samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Le dimanche : de 10h à 12h

FERME LES JOURS FERIES



Numéros utiles



Numéro d'urgence européen : 112

▶ SAMU : 15

▶ Pompiers : 18

▶ Gendarmerie : 17

▶ Gendarmerie de Montrond :
04-77-54-41-35

▶ Centre d'Incendie et de Secours de
Montrond :
04-77-54-46-50

▶ Centre Antipoison de LYON :
04-72-11-69-11

▶ Aide aux victimes :
08 842 846 37

▶ Drogues alcool tabac info services :
113

▶ Personnes sans abri : 115

▶ Allo enfance maltraitée : 119

▶ EDF Dépannage : 0810 333 342

▶ Allo service public : 3939

▶ SNCF Renseignements : 3635

▶ Météorologie : 08 99 71 02 42

Locations

LOCATION CHAPITEAUX :

- Barnum 6x12m : 200€(+ une caution de 1500€)

- Barnum 6x8m : 150€ (+ une caution de 800€)

Les personnes qui loueront le barnum peuvent bénéficier gratuitement des tables et des bancs se trouvant au stade.

Le matériel (barnum, tables, bancs) est mis à votre disposition au stade mais le transport doit être assuré par vos propres moyens.

Contact : Mr BLANC Nicolas 06-30-58-81-08

LOCATION VAISSELLE

Tarif : 30 €. Contact Nicolas BLANC. Tél : 06 30 58 81 08

LOCATION POELE A PAELLA et BRULEUR

Pour 50 personnes avec brûleur de 90 cm.

Tarif : 15€. Contact Nicolas BLANC. Tél : 06 30 58 81 08

Equipe de rédaction : l'équipe de la mairie

Mise en page : Carole ROME

Imprimé par nos soins